



APPEL À PROJETS LIGUE NOUVELLE AQUITAINE KARATÉ

Dans le cadre de son projet de développement territorial, la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Karaté et disciplines associées souhaite mettre en place un dispositif d'appel à projets destiné aux clubs.

L'objectif est de placer les acteurs locaux au centre du développement régional en leur permettant de porter des actions innovantes et utiles au territoire.

À travers ce dispositif, la ligue souhaite :

- **soutenir les initiatives locales,**
- **favoriser le développement du karaté et DA** sur l'ensemble du territoire,
- **encourager les actions** d'intérêt général,
- **valoriser les clubs** engagés,
- **renforcer la visibilité** de la ligue et des valeurs du karaté.

**La ligue souhaite devenir
un véritable catalyseur de projets.**



APPEL À PROJETS

LIGUE NOUVELLE AQUITAINE KARATÉ



OBJECTIFS DU DISPOSITIF

- Développer la pratique du karaté et des disciplines associées
- Soutenir les projets utiles au territoire
- Favoriser les actions de masse et l'intérêt général
- Valoriser les valeurs éducatives et citoyennes du karaté
- Impliquer davantage les clubs dans le projet régional
- Créer une dynamique territoriale forte



AXES PRIORITAIRES

Les projets devront obligatoirement s'inscrire dans au moins un des axes suivants :

Développement de la pratique	Féminisation	Santé et bien-être	Jeunesse et citoyenneté	Promotion des valeurs du karaté et des Disciplines Associées
<ul style="list-style-type: none"> • découverte du karaté et DA, • nouvelles sections, • développement rural, • actions scolaires, • actions intergénérationnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • développement de la pratique féminine, • self-défense féminin, • confiance en soi, • pratique santé et bien-être. 	<ul style="list-style-type: none"> • sport santé, • prévention, • pratique adaptée, • lutte contre la sédentarité, • bien-être physique et mental. 	<ul style="list-style-type: none"> • actions éducatives, • prévention des violences, • engagement des jeunes, • actions dans les QPV, • inclusion sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> • respect, • discipline, • transmission, • mixité, • inclusion, • citoyenneté.



APPEL À PROJETS

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE KARATÉ



STRUCTURES ÉLIGIBLES

Peuvent candidater :

- les clubs affiliés à la Fédération Française de Karaté,

Conditions obligatoires :

- être à jour des cotisations fédérales,
- être en conformité administrative,
- respecter les valeurs fédérales.



FORMAT DES DOSSIERS

Le format est libre mais devra obligatoirement comporter :

(Titre du projet, Constat, Objectifs, Description détaillée, Public visé, Territoire concerné, Moyens humains, Moyens matériels, Budget prévisionnel, Aide demandée, Moyens d'évaluation, et Calendrier prévisionnel)

CRITÈRES DE SÉLECTIONS

Les projets seront évalués selon :

Impact territorial	Cohérence avec le projet ligue	Faisabilité	Visibilité et communication	Innovation et structuration
<ul style="list-style-type: none">• nombre de bénéficiaires,• rayonnement,• intérêt général.	<ul style="list-style-type: none">• adéquation avec les axes prioritaires,• promotion des valeurs du karaté et DA.	<ul style="list-style-type: none">• cohérence du budget,• organisation réaliste,• moyens humains adaptés.	<ul style="list-style-type: none">• valorisation de la ligue,• communication prévue,• capacité à promouvoir le karaté et DA.	<ul style="list-style-type: none">• caractère innovant,• capacité à créer une dynamique durable.



APPEL À PROJETS

LIGUE NOUVELLE AQUITAINE KARATÉ



COMMISSION DE SÉLECTION

Une commission dédiée sera mise en place par la ligue.

- Elle sera composée du président, du DTR, de membres du bureau et de référents technique.

La commission analysera :

- la cohérence, l'impact, la faisabilité, l'intérêt territorial des projets.

FINANCEMENT

Modalités de financement

Le financement sera réalisé selon le principe suivant :

- 70 % versés au lancement du projet,
- 30 % versés après réception et validation du bilan final.

Dépenses éligibles (matériel pédagogique, communication, intervenants, location de salle, déplacements liés au projet, organisation d'événement.)

Dépenses non prioritaires (achat de matériel individuel, dépenses personnelles, fonctionnement courant du club.)



LIMITES DU DISPOSITIF

1 projet maximum par structure.

- Une structure financée sur la saison 2026-2027 ne pourra pas être financée la saison suivante.
- Les projets devront obligatoirement être réalisés sur la saison sportive 2026-2027.

Objectif : permettre une répartition équitable des aides sur le territoire.



APPEL À PROJETS

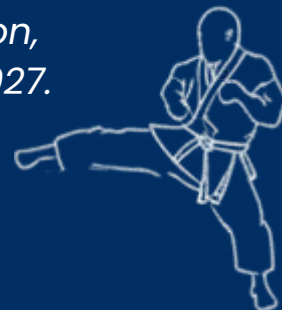
LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE KARATÉ



OBLIGATIONS DES STRUCTURES FINANÇÉES

Les structures retenues devront :

- faire apparaître le logo de la ligue,
- mentionner le soutien de la ligue,
- fournir des photos et supports de communication,
- transmettre un bilan complet avant le 30 juin 2027.



CALENDRIER

17 Dépôt des dossiers
Avant le 1er septembre 2026

17 Étude des dossiers
Septembre 2026

17 Notification des résultats
Octobre 2026

17 Réalisation des projets
Saison 2026-2027

17 Retour des bilans
Avant le 30 juin 2027

MODALITÉS D'ENVOI DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature devront être transmis par voie électronique à :

✉ lnakarateda@gmail.com et castrosebastienlrna@gmail.com

Tout dossier incomplet ou transmis hors délai pourra ne pas être étudié par la commission.
Les documents devront être transmis au format PDF.

"Un accusé de réception sera transmis aux structures candidates après réception du dossier complet."

À travers cet appel à projets, la Ligue Nouvelle-Aquitaine souhaite :

- faire des clubs des acteurs du développement régional,
- encourager les initiatives locales,
- renforcer le maillage territorial,
- développer une dynamique collective.

La réussite de la ligue passera par la réussite et l'implication de ses clubs.